MINISTERE PUBLIC DU CANTON DU VALAIS
STAATSANWALTSCHAFT DES KANTONS WALLIS

Le Ministère public du canton du Valais met au concours le poste suivant :

SUBSTITUT-E DU PROCUREUR
auprès de l'office régional du Valais central à Sion

Vos missions :
Les compétences des substituts sont énumérées à l'art. 9 de la loi d'application du code de procédure pénale suisse du 11 février 2009. Elles consistent en substance à :

- rendre des ordonnances pénales, de non-entrée en matière, de classement et de suspension, ainsi que
- sur délégation, instruire les enquêtes pénales et soutenir l'accusation dans les affaires de la compétence du juge de district.

Votre profil :

- titulaire d'un brevet d'avocat (les titulaires d'une licence, d'une maîtrise, d'un doctorat en droit ou d'un titre académique équivalent sont éligibles s'ils peuvent se prévaloir d'une expérience pratique suffisante)
- expérience en matière de procédure pénale
- capacités d'analyse, d'intégration et d'organisation
- esprit d'initiative et de décision, sens de la communication et maîtrise de soi
- aisance rédactionnelle et verbale
- grande capacité de travail.

Langue maternelle :
Française, avec de bonnes connaissances de la seconde langue officielle.

Lieux de travail :
Office régional du Valais central, à Sion.

Taux d'activité :
100%.

Entrée en fonction :
1er juin 2027 ou à convenir.

Statut :
Fonction de magistrat selon la loi sur l'organisation de la justice du 11 février 2009.

Nous offrons :
Une activité intéressante et variée au sein d'une équipe dynamique, d'excellentes conditions de travail modernes et agréables et des prestations sociales élevées.

Cahier des charges et informations :
Pour l'essentiel, les devoirs des substituts sont définis dans la législation sur l'organisation de la justice et la procédure pénale. Renseignements sur le poste : premier procureur de l'office régional du Valais central à Sion (tél. 027 607 84 50).

Votre postulation incluant un curriculum vitae, photo ainsi qu'une copie de vos diplômes, attestations et extraits actuels du casier judiciaire et de l'office des poursuites, doit être adressée par courriel à candidature@mp-sta.vs.ch avec la mention « substitut », jusqu'au **9 décembre 2026**.

Sion, le 17 novembre 2026

La procureure générale
Beatrice Pilloud